

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27.05.04 Convocation du 18.05.2004

Compte rendu affiché le 28 Mai 2004

Président : M. LAFFLY

Secrétaire élue : Isabelle DESVIGNES

Réf. : BJ/LDA

Objet : MODIFICATION DU

TABLEAU DES EFFECTIFS

Nombre de conseillers	
en exercice :	29
présents	23
votants	26

Présents : M. LAFFLY, Mme GUERIN, MM. POINT, CHATUT, Mme BOUHEY, MM. AUROY, RODRIGUEZ, OLLIVIER,

M. MEYER, Mmes VEYRIER, GLATARD, MARMONIER, M. GONDELAUD, Mme ZUILLI, M. CHRETIN, Mmes PERRIN, DESVIGNES, MM. FORGET, MACHURAT, Mlle MILLET, MM. BOUREZG, BELLOT, Mme LABASOR.

M. FAURE par M. GONDELAUD - Mme WYMAN par Mme GUERIN - M. GOSSET par M. OLLIVIER

Absents représentés :

Absents excusés : Mmes BROSSARD, BERRA, M. FERNANDES

Madame l'Adjointe déléguée pour le personnel explique que lors du dernier comité technique paritaire, ont été examinées les propositions de promotion découlant de l'évolution réglementaire des cadres d'emplois ainsi que des demandes formulées par les agents à l'occasion de la notation 2003.

Elle demande au Conseil Municipal d'examiner les propositions validées, qui auront pour effet de promouvoir au grade d'agents d'entretien *qualifiés*, les fonctionnaires les plus anciens occupant ce grade.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Oui l'exposé de Madame le Maire-Adjoint, après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu les dispositions réglementaires relatives au statut particulier du cadre d'emploi des agents d'entretien,
- Vu les demandes formulées par les agents,
- Vu l'avis favorable du Comité Technique Paritaire,
- Demande de modifier comme suit le tableau des effectifs de la commune à effet du 01.07.2004 :

Création	Suppression
5 postes d'Agent d'Entretien qualifié	5 postes d'Agent d'Entretien

- Précise que ces dépenses sont prévues à l'article du budget communal,
- Autorise Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré à NEUVILLE-sur-SAONE, le 27 mai 2004

Le MAIRE
Signé P. LAFFLY

Pour copie conforme,
Le MAIRE ,

Délibération certifiée exécutoire
compte-tenu - de la transmission en Préfecture le 14 juin 2004
- de la publication le 15 juin 2004
Fait à NEUVILLE-sur-SAONE, le 14 juin 2004